

**Rapport de l'Assemblée Générale Constitutive de la
« Cameroon Fertility Society », Kribi, 18 décembre 2020**

La réunion commencera à 10h 05 minutes. Etaient présents :

1. Dr Ernestine GWET-BELL
2. Dr Guy SANDJON
3. Dr Jacques TSINGAING KAMGAING
4. Dr André SIMO
5. Dr Mélanie NZOUATOM
6. Dr Nicole AKOUNG
7. Dr Jean Levis MALAKE
8. Dr BELL Béa GWET
9. Dr Honoré EMAPI
10. Dr Bertin LEKANE
11. Dr Alain BEKONO
12. Dr LEBONG LOUMOU Hortense

EXCUSES : Pr Robert LEKE, Président d'Honneur

Pr Emile MBOUDOU, Vice-Président.

Dr Monique ONOMO, Conseillère

L'ordre du jour était le suivant :

1. Mot de Bienvenue de la Présidente et Présentation de l'ODJ.
2. Lecture des Statuts et Adoption
3. Vote des Membres du Conseil d'Administration
4. Plan d'Action
5. Mot du Secrétaire Général
6. Mot du Trésorier
7. Questions/Réponses
8. Communications scientifiques : « **Fertility Day** »

- a. La Présentation des Sociétés de fertilité africaine :
GIERAF, AFFS, CFS, Dr Ernestine Gwet Bell
- b. Mise en place des Législations en AMP au Cameroun : Apport des Sociétés de Fertilité, Dr Ernestine Gwet Bell
- c. Commente améliorer les résultats en AMP dans les pays à faibles revenus : le cas de l'Afrique. Dr Ernestine Gwet Bell.
- d. Critères de choix des Protocoles en FIV-ICSI : Agoniste versus Antagoniste, Dr André SIMO
- e. Critères de choix des inducteurs de l'ovulation en FIV-ICSI, Dr Jacques TSINGAING KAMGAING
- f. Utilisation du Gonal en FIV, Dr LEBONG Hortense, Laboratoires MERCK

La Réunion commence par le mot de bienvenue de Mme la « Acting Président of the Cameroon Fertility Society » Dr Ernestine GWET-BELL qui a souhaité la bienvenue aux participants, avant de s'appesantir sur l'historique de la naissance de la Cameroon Fertility Society. Elle a été inspirée à la suite de la création de l'AFFS : African Federation of Fertility Societies qui est récemment créée et regroupe en son sein les Sociétés Nationales de Fertilité. A cet effet, nous avons anticipé la création de la Cameroon Fertility Society afin de ne pas rater l'adhésion du Cameroon à l'AFFS où elle a été élue trésorière.

Des questions de clarification et de compréhension ont été posées et des clarifications apportées, notamment pourquoi le compte du GIERAF ? La Cameroon Fertility Society devrait être dissociée du GIERAF ?

Des réponses apportées, il en ressort qu'une période de transition est inévitable.

La Société s'appelle bien « Cameroon Fertility Society : CFS »

Elle est affiliée à l'African Federation of Fertility Societies : **AFFS** et au **GIERAF**.

L'Administration Territoriale (AT) a apporté de gros changements concernant la création des ONG. Ce ne sont plus les Préfets qui donnent les décisions d'ouverture. Pour notre dossier auprès de l'AFFS il nous fallait une Institution enregistrée disposant d'un compte bancaire. Il nous faudra faire des formalités auprès de l'AT pour finaliser nos dossiers et pouvoir ouvrir un compte bancaire. En attendant la CFS aura un Sous Compte dans celui du GIERAF Cameroun.

Ensuite le draft des statuts de la CFS proposée a été amendé avec ajout du poste de Président de la CFS, ainsi que la description des postes du Secrétaire Général Adjoint et celui du Trésorier Adjoint. La copie sera corrigée et soumise à nouveau pour amendement éventuel. On propose aussi un Commissaire aux comptes et des Conseillers.

Les membres du bureau exécutif et du conseil d'administration seront revus poste après poste, avec proposition et vote à main levée ou adoption par acclamation. Voici comme suit la liste des membres du **1er bureau de la Cameroon Fertility Society** :

Présidente ; Dr Ernestine GWET-BELL

Président d'Honneur : Pr Robert Ivo LEKE

Vices Présidents ;

Dr Guy SANDJON

Pr Emile MBOUDOU

Secrétaire Général : Dr Jacques TSINGAING KAMGAING

Secrétaire Général Adjoint : Pr Cyrille NOA NDOUA

Trésorière : Dr Nicole AKOUNG

Trésorier Adjoint : Dr Alphonse NGALAME

Chargé de la Communication : Dr BELL Béa GWET

Chargé Adjoint de la Communication : Dr Alain BEKONO

Conseillers :

- 1- Pr Jean Marie KASIA
- 2- Dr Monique ONOMO
- 3- Pr Nelson FOMULU
- 4- Dr Mélanie NZOUATOM
- 5- Dr André SIMO
- 6- Dr Honoré EMAPI
- 7- Dr Bertin LEKANE
- 8- Dr Denis KAFUNDA
- 9- Dr Gervais TALA TADEM
- 10- Dr Brice CHENDJOU
- 11- Dr Eve TOUKAM
- 12- Dr Jean Paul KOUBITIM

Commissaire aux Comptes : Dr Jean Levis MALAKE

La durée du mandat est de 3 ans sur le modèle de l'AFFS de Janvier à décembre.

La Présidente de la CFS a ensuite présenté son plan d'action pour les deux premières années de son mandat dont la teneur est en annexe.

Il sera question d'agrandir les effectifs, d'associer toutes les Régions du Cameroun particulièrement les Collègues de Yaoundé et de toutes les grandes Villes en leur confiant des responsabilités. Il faudra aussi prévoir une AG annuelle et organiser deux WORKSHOPS en Biologie et Clinique. Les Partenariats avec les grands Laboratoires seront mis en place.

Le 1^{er} Vice-Président, Dr Guy SANDJON a félicité le 1^{er} bureau de la CFS avant de signaler que la tâche est immense, et l'une des premières serait notre contribution à l'élaboration de l'avant-projet de loi sur la bioéthique en AMP au Cameroun, car le vide juridique ne profite à personne. Il promet qu'une carte numérisée de membre de la société sera offerte à tous les futurs membres.

Le 2^e Vice-Président, Pr Emile MBOUDOU est empêché pour raison professionnelle.

Le Président d'Honneur Pr Robert LEKE est empêché pour des raisons familiales.

Le Secrétaire Général dira ensuite son mot de circonstance dont la quintessence se retrouve en pièce jointe ; Du moins, il se réjouit d'être membre actif de cette jeune Société savante et promet d'apporter sa modeste contribution à son évolution.

Mme la Trésorière, Dr Nicole AKOUNG dans son mot dira « compter sur tous pour que la société soit forte ».

Pour ce qui concerne les réunions de la CFS, nous avons retenu qu'elles se tiendront à la fréquence **d'une réunion tous les 04 mois dont une Assemblée Générale et 02 ateliers par an, soit une à Yaoundé et une autre à Douala.**

Pour ce qui relève des modalités d'inscription et d'adhésion, 02 catégories de membres ont été retenues :

1- Membres titulaires :

a. Médecins Gynécologues

- b. Médecins biologistes, Pharmaciens biologistes
- c. Médecins Chirurgiens, Urologues, Généralistes impliqués en PEC de l'Infertilité

2- Les techniciens médico-sanitaires impliqués dans la PEC de l'Infertilité :

- a. Techniciens médico-sanitaires
- b. Infirmiers, Sages-femmes
- c. Les Psychologues

A la suite d'échanges, il a été unanimement adopté que pour avoir une société forte et digne, **les membres titulaires paieront comme frais d'adhésion un montant de 50 000f CFA et une cotisation annuelle de 60 000f CFA** ; La 2^e catégorie des membres paieront 15 000 f CFA de frais d'adhésion et 10 000 f CFA de cotisation annuelle.

Sur le champ les cotisations suivantes seront payées à la trésorière :

Noms et Prénoms	FRAIS D'ADHESION	COTISATION ANNUELLE 2021	TOTAL
Dr Jacques TSINGAING	50 000	60 000	110 000
Dr André SIMO	50 000	/	50 000
Dr Mélanie NZOUATOM	50 000	60 000	110 000
De Bertin LEKANE	50 000	/	50 000
Dr Alain BEKONO	50 000	/	50 000
Total	250 000	120 000	370 000

Il faut signaler, que concomitamment avec cette Assemblée Générale Constitutive de la CFS, s'est tenu un séminaire de relecture de l'avant-projet de loi portant sur la bioéthique en AMP et utilisation des produits du corps humain au Cameroun, séminaire organisé par le MINSANTE. La jeune CFS en a participé activement et pleinement sur le volet Assistance Médicale à la Procréation, notamment en validant le volet don de gamètes et aussi la GPA (Gestation Pour Autrui). Les contours de ces différentes pratiques ont été bien élaborés.

La réunion s'achèvera à 16h30 par une photo de famille (Confère pièce jointe)

Le Secrétaire Général de la CFS

Dr Jacques TSINGAING KAMGAING